



**Le projet de
prolongement
du REM
jusqu'à
Boucherville
toujours
à l'étude**

(Photo : JF-Savaria)

Page 3



*Le pic des cas et des hospitalisations
a été franchi dans la région*

**Le déconfinement tant espéré
s'amorce enfin!**

Page 2



Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIERE


immobilierjoseehamel@gmail.com / www.joseehamel.com

CONTACTEZ-MOI 514.710.0065

450.449.4411 130, boul. de Mortagne, bureau 200, Boucherville




05045



Motion Kia Longueuil

Votre concessionnaire
www.longueuilkia.com

80, boul. Roland-Therrien
Longueuil
450 928-3000



05005

équipe

FRANCE MAYER

courtiers immobiliers

Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

RE/MAX SIGNATURE
Agence immobilière

130, boul. de Mortagne, bur. 200, Boucherville, QC J4B 5M7

Nos **ACTIONS** professionnelles vont
surpasser vos **ATTENTES!**

Planifions ensemble **VOTRE PROJET!**

Contactez-nous :
450 449.4411

Équipe France Mayer Remax

Francemayer.com

france@francemayer.com



05040

Le pic des cas et des hospitalisations a été franchi dans la région

Le DÉCONFINEMENT tant espéré s'amorce enfin!

| Daniel Bastin |

Les plus récentes données de la Direction de la santé publique de la Montérégie (DSPM) démontrent que le pic des cas et des hospitalisations a été franchi dans la région. Cette situation se multiplie dans bien des secteurs du Québec, si bien que le déconfinement s'amorce enfin, au grand soulagement de la population.

Le confinement qui a été imposé entre Noël et le jour de l'An a été avalé de travers par bien des citoyens, d'autant plus que la quatrième vague à l'automne semblait se dérouler sans faire trop de ravages, laissant présager que la pandémie s'essouffait. Mais la venue d'Omicron a tout fait basculer...

En effet, selon les chiffres de la DSPM, seulement 1 % des hospitalisations étaient reliées à la COVID-19 pendant la quatrième vague, alors que, quelques semaines plus tard, cette proportion a bondi à 11,7 % durant la cinquième vague causée principalement par le variant Omicron.



Les restaurants peuvent accueillir les occupants de deux résidences ou au maximum quatre personnes par table. Leur capacité d'accueil à l'intérieur est réduite à 50 %.

nombre de lits réguliers occupés par des patients COVID, pour atteindre environ 2 500, soit toujours au-delà du niveau 4 défini par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS); une légère diminution du nombre de lits aux soins intensifs occupés par des patients COVID, pour atteindre environ 250, soit autour du niveau 2 défini par le MSSS. »

Assouplissements

À la lumière de ces statistiques, le premier ministre a procédé à un déconfinement progressif qui a été applaudi par la majorité de la population qui était pour le moins à bout. « On annonce certains assouplissements parce qu'on doit notamment penser à la santé mentale des Québécois. Mais on doit y aller tranquillement, progressivement, prudemment », a-t-il mentionné.

« Les experts prévoient, dans les prochaines semaines, une petite réduction des hospitalisations. Mais il y a beaucoup d'incertitude et on a toujours 12 000 travailleurs de la santé qui sont absents. Il faut être très prudent. Il faut penser au personnel de la santé qui est au front », a plaidé François Legault.

Dès le 7 février

Pour retrouver... mes activités

LIEUX DE CULTE

- 50 % de la capacité (maximum 250 personnes)
- Passeport vaccinal requis

FUNÉRAILLES

- Maximum 50 personnes pour les cérémonies funéraires, les condoléances et l'exposition du corps ou des cendres à l'intérieur
- Sans passeport vaccinal

ÉVÉNEMENTS PUBLICS (CINÉMAS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, ETC.)

À l'intérieur

- 50 % de la capacité (maximum 500 personnes)
- Aucun entracte
- Passeport vaccinal requis

À l'extérieur

- Maximum 1000 personnes
- Passeport vaccinal requis

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

Les chiffres récents de la Direction de la santé publique de la Montérégie démontrent que les hospitalisations sont maintenant en baisse dans la région, une situation qui se répète dans l'ensemble de la province, selon la dernière analyse de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

« Pour la première fois depuis plus de deux mois, le nombre d'hospitalisations est en baisse (23 %) par rapport à la semaine précédente (1 702 versus 2 201). Cette baisse s'observe dans tous les groupes d'âge et dans toutes les régions, le pourcentage des personnes hospitalisées qui nécessitent un séjour aux soins intensifs demeure stable (11 %). »

En ce qui concerne les projections des besoins hospitaliers, elles suggèrent, d'ici deux semaines, « une diminution du nombre de nouvelles hospitalisations, pour atteindre environ 170 par jour; une diminution du



Le variant Omicron a été virulent : seulement 1 % des hospitalisations en Montérégie étaient reliées à la COVID-19 durant la quatrième vague, alors que cette proportion a bondi à 11,7 % durant la cinquième vague.

Dorénavant, les occupants de deux résidences, ou un maximum de quatre personnes, pourront se réunir à l'intérieur d'un domicile privé. Un des beaux symboles de ces assouplissements, c'est la réouverture de restaurants qui peuvent maintenant accueillir les occupants de deux résidences ou au maximum quatre personnes par table. Leur capacité d'accueil à l'intérieur est réduite à 50 % et on doit respecter une distanciation minimum d'un mètre entre les tables.

VOS PROTHÈSES...

bougent, vous blessent, vous empêchent de manger ce que vous désirez ou vieillissent votre visage!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS POUR VOUS!

- Prothèse sur implants
- Partiel sans palais
- Crochets invisibles
- Et bien +

Galerias Varennes

2020, boul. René-Gaultier, local 32, Galerias Varennes (près du Jean Coutu) 450.652.2182

Luc Raymond
Denturologiste Rive Sud.ca



Vous souhaitez rejoindre efficacement vos clients?

La **Relève** est **LÀ POUR VOUS!**

La plus GRANDE couverture médiatique de la Montérégie-Est

Suivez-nous pour connaître les nouvelles de votre région!

43 800 exemplaires distribués aux portes de Boucherville, Sainte-Julie, Varennes et Longueuil-Est, édition numérique pour la MRC Marguerite-D'Youville

Prolongement du REM jusqu'à Boucherville: l'étude... toujours à l'étude!

| François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Il y aura bientôt un an (en février 2021), le gouvernement du Québec causait une onde de choc sur la Rive-Sud en annonçant qu'un mandat avait été confié à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour l'étude d'un projet de prolongement du Réseau express métropolitain (REM) sur la Rive-Sud. Le nouveau tracé passerait sur le boulevard Taschereau, mais il serait également étendu de Châteauvauy à l'ouest jusqu'à Boucherville, à l'est.

En principe, la CDPQ devait déposer les conclusions de son étude au gouvernement Legault à la fin de l'automne 2021, mais pour l'heure, en ce début de 2022, une année électorale pour le gouvernement provincial, rien n'a encore transpiré des conclusions de l'étude.

Est-ce que le REM entrera en gare à Boucherville dans quelques années?

Questionnée la semaine dernière par La Relève, l'équipe des communications de la Caisse de dépôt et placement du Québec n'avait que ce commentaire laconique à offrir en réponse:

« Tous les efforts de nos équipes sont déployés en vue de la mise en service du projet



Pour l'heure, les conclusions de l'étude du prolongement du REM jusqu'à Boucherville ne sont toujours pas connues. Ici, la station Panama, à Brossard.

du REM, dont une première mise en service est prévue en 2022 sur la Rive-Sud (à l'automne 2022, selon les dernières informations).

Quant aux études pour un projet de mobilité structurant dans l'axe du boulevard Taschereau, celles-ci se poursuivent et nous

vous tiendrons informé de tous développements à cet égard », a précisé à La Relève Emmanuelle Rouillard-Moreau de la CDPQ.

Cela dit, il faut aussi rappeler qu'en mai dernier, le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Charles Émond, avait

quelque peu refroidi les ardeurs de ceux qui souhaitent la réalisation de tous les projets de prolongement du Réseau express métropolitain, notamment celui qui traverserait la Rive-Sud.

En commission parlementaire à Québec, monsieur Émond avait déclaré que « ce n'est pas parce qu'un projet est évalué que la Caisse est nécessairement intéressée ».

Le suspense demeure donc entier jusqu'à ce que le gouvernement Legault décide de dévoiler les conclusions de la fameuse étude qui serait donc toujours à l'étude. De plus, il faudra aussi sûrement ajouter à l'équation et à l'évaluation la chute de près de 50 % de l'achalandage dans les autobus du Réseau de transport de la Rive-Sud depuis le début de la pandémie et rien n'indique, à court ou moyen terme, un retour à l'achalandage d'avant 2020.

Plusieurs décideurs de la Rive-Sud estiment que le gouvernement pourrait profiter de la campagne électorale prévue en octobre prochain pour procéder à certaines annonces. En ce sens, un autre scénario circule aussi actuellement, soit que le gouvernement Legault devance les élections générales au printemps 2022, ce qui précipiterait certaines annonces ou promesses.

Cure de jeunesse de 1,5 M\$ pour des bâtiments municipaux



(Photo: Diane Lapointe)

Le Centre Mgr-Poissant bénéficie d'une enveloppe de 385 000 \$ pour la réfection de la toiture et des corniches.

| Diane Lapointe |

Des travaux de rénovation seront réalisés dans plusieurs bâtiments de la ville. Pour ce faire, le conseil municipal de Boucherville a autorisé un emprunt de 1 524 886 \$.

Dans ce règlement, une somme de 385 000 \$ est prévue pour la réfection de la toiture et des corniches du Centre Mgr-Poissant. Une autre de 307 700 \$ est destinée à la restauration extérieure de la Maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine. Des travaux de réfection de la toiture de cuivre de l'hôtel de ville ainsi que du kiosque Richelieu situé dans le parc de la Mairie seront aussi réalisés à un coût d'environ 294 000 \$. Enfin, une somme de 307 700 \$ est également prévue pour la fourniture, l'installation et le réaménagement nécessaire à la bibliothèque pour accueillir un système RFID (Radio Frequency Identification). Il s'agit d'une technologie qui permet d'associer des puces électroniques à chaque document.

Les travaux qui seront réalisés au Centre Mgr-Poissant et à la Maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine sont admissibles à une subvention de 50 % du ministère de la Culture.



(Photo: Diane Lapointe)

L'extérieur de la Maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine sera restauré.

La **Relève**

Une équipe de journalistes chevronnés



Daniel Bastin
23 ans d'expérience
daniel.bastin@lareleve.qc.ca



Diane Lapointe
36 ans d'expérience
diane.lapointe@lareleve.qc.ca



François Laramée
41 ans d'expérience
francois.laramee@lareleve.qc.ca



Steve Martin
16 ans d'expérience
steve.martin@lareleve.qc.ca

05083

Plus de 327 douzaines de biscuits pour prévenir le suicide

| Diane Lapointe |

Lorsqu'il était jeune enfant, Francis Caron adorait les biscuits que sa mère cuisinait. Encore aujourd'hui, Martine Loisel en concocte, mais pour une autre raison. La vente de ses biscuits « maison » lui permet d'amasser de l'argent destiné à la prévention du suicide. En cinq ans, elle a remis la rondelette somme de 35 411 \$ à l'organisme Suicide Action Montréal (SAM).

Il y a sept ans, Francis a mis fin à ses jours. Il n'avait que 25 ans. Pour traverser ce pénible deuil, Suicide Action Montréal a été d'une grande aide pour Martine et sa famille. En 2017, elle crée le Défi25 - *Le goût de la vie* qui rappelle les 25 ans qu'avait Francis au moment de son départ.

« Le but premier du Défi25 est de recueillir des dons qui sont remis à Suicide Action Montréal pour l'aider à tenir son rôle d'expert en prévention du suicide et en intervention

auprès des personnes endeuillées », explique M^{me} Loisel.

En 2021, aidée de quelques bénévoles, elle a produit 327 douzaines de biscuits, 35 paquets de pâte à biscuits, 51 douzaines de beignes, 22 plats de sucre à la crème et 103 pots de caramel. Ces sucreries ont permis de remettre 12 091 \$ à Suicide Action Montréal.

Cette année, M^{me} Loisel s'est fixé un objectif de 10 000 \$. Depuis la pandémie, elle a dû réorganiser ses services, n'ayant plus accès aux cuisines collectives, que lui avait prêtées en 2018 le Comité action populaire LeMoine (CAPL), ni aux points de vente dans les entreprises.

Ainsi, la Longueilloise et quelques bénévoles s'attellent chacune à la tâche dans leur cuisine depuis la mi-janvier pour apprêter les produits qui sont livrés ici et là, dans un rayon de 50 km de Montréal.

Pour information ou pour passer une commande: martine_loiselle@videotron.ca. Des reçus sont remis pour les dons de 25 \$ et plus.

Semaine de prévention

La 32^e Semaine nationale de prévention du suicide, ayant pour thème *Parler du suicide sauve des vies*, se déroule jusqu'au 5 février partout au Québec.

Depuis le début de la pandémie, Suicide Action Montréal a remarqué une hausse importante de détresse psychologique. L'organisme se soucie particulièrement des jeunes.



Le Défi25, une initiative de Martine Loisel.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Suicide Action Montréal

- <https://suicideactionmontreal.org/>
- 1 866 277-3553

L'Accès, centre d'intervention de crise à Longueuil

- 450 679-8689

Ligne québécoise de prévention du suicide

- www.aqps.info
- 1 866 APPELLE (277-3553)

Jeunesse, J'écoute

- www.jeunessejecoute.ca
- 1 800 668-6868

Tel-Jeunes

- www.teljeunes.com
- 1 800 263-2266

« Il y a toujours de l'espoir.
Ne restez pas seul.
Appelez maintenant le
1-866 APPELLE (277-3553). »

Nathalie Roy

Députée de Montarville
Ministre de la Culture et
des Communications



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

05013



Besoin de parler ?
L'aide est là pour vous.
1-866-APPELLE (277-3553)

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

(450) 652-4442
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

05018

17% des demeures en Montérégie dépassent la norme nationale sur le radon

| Daniel Bastin |

Au cours des quinze dernières années, l'Association pulmonaire du Québec a colligé les résultats de mesures de radon effectuées par des dizaines de milliers de Québécois à travers la province. La compilation récente de ces données a permis de constater que 17% des demeures québécoises dépassent la directive nationale sur le radon, soit 200 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m³), ce qui exposerait les habitants à un certain risque de développer un cancer du poumon.

La 6^e édition de la campagne provinciale *Villes et municipalités contre le radon* a été lancée récemment par l'Association pulmonaire du Québec, qui a mis en ligne une plateforme de recherche par code postal (www.poumonquebec.ca) permettant de visualiser des informations concernant les mesures de radon effectuées au Québec au cours de cette période.

Les responsables de cette campagne soulignent que la présence de radon élevée dans votre secteur ou votre région ne signifie pas automatiquement qu'il en est de même pour votre habitation. Toutefois, cela renforce l'importance de mesurer le radon si cela n'est pas déjà fait. La seule façon de savoir si votre domicile est infiltré par le radon est d'en mesurer sa concentration dans l'air avec un dosimètre.

Inodore et incolore

On explique sur le site que le radon est un gaz inodore et incolore qui peut être inhalé et il présente un risque pour la santé. À l'extérieur, il n'y a aucun danger, car il se dilue rapidement dans l'air ambiant. Par contre, lorsqu'il pénètre dans les habitations, ce gaz peut s'accumuler et atteindre des concentrations non négligeables.

Le site mentionne qu'à long terme, le seul risque connu lors d'une exposition à des concentrations élevées est de développer un cancer du poumon. Ce risque dépend de trois facteurs, soit la concentration de radon, la durée d'exposition et les habitudes liées au tabac.

Santé Canada estime qu'au Québec, 16% des décès par cancer du poumon seraient associés à l'exposition au radon. Elle constitue la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme.

La seule façon de savoir si vous avez un problème de radon dans votre maison est d'en mesurer la concentration dans l'air. On re-



Vous pouvez vous procurer un détecteur de radon auprès de l'Association pulmonaire du Québec au coût de 45 \$ (www.poumonquebec.ca), chez certains détaillants ou en ligne.

trouve sur le marché des appareils de mesure appelés dosimètre et ce test est simple à faire, sans danger et relativement peu coûteux. Les concentrations de radon sont généralement plus élevées en hiver, alors qu'il n'y a pas beaucoup de ventilation à l'intérieur de la demeure. Santé Canada recommande une période de test d'au moins trois mois pour les habitations, idéalement entre octobre et avril, afin d'avoir une mesure représentative des fluctuations du radon.

Le radon a tendance à s'accumuler dans les pièces et sur les étages inférieurs de la maison. L'appareil mesurant le radon devrait être placé dans un espace occupé par une personne plus de quatre heures par jour, au plus bas niveau de la maison, par exemple un salon au rez-de-chaussée ou une chambre au sous-sol. Attention, on ne peut pas se fier au résultat de la maison voisine ni à la moyenne du quartier, car chaque maison est unique dans sa construction (p.ex.: fissures au solage).

Il est à noter en terminant que vous pouvez vous procurer un détecteur de radon auprès de l'Association pulmonaire du Québec au coût de 45 \$, chez certains détaillants ou en ligne. Vous pouvez aussi faire affaire avec un professionnel certifié.



ici Boucherville



Mot du maire

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE PÉKIN : TOUS NOS VŒUX DE SUCCÈS À MARJORIE LAJOIE ET À SON PARTENAIRE ZACHARY LAGHA

Dans le cadre de cette première chronique de l'année, j'aimerais tout d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022. Je vous souhaite également que la santé soit avec vous et avec vos proches tout au long de cette nouvelle année. Enfin, je vous souhaite à tous et à toutes, une fin de pandémie rapide et un retour imminent à la normale.

Sur ce dernier point, il semble désormais presque certain que malgré la pandémie actuelle, les Jeux olympiques d'hiver de Pékin se tiendront à compter de la fin de cette semaine. Malheureusement, il ne sera pas possible aux amis et aux proches des athlètes de pouvoir être sur place avec eux afin de les encourager, en raison des mesures sanitaires qui prévaudront alors en Chine.

Cette situation ne nous empêche toutefois pas d'être de tout cœur avec les athlètes qui participeront à l'une des plus importantes compétitions sportives de leur vie. C'est notamment le cas pour la Bouchervilloise Marjorie Lajoie et son partenaire Zachary Lagha. Ils participeront aux Jeux olympiques de Pékin dans les compétitions de danse sur glace.

Encore une fois, Marjorie Lajoie nous rend bien fiers de la compter parmi les citoyens de notre municipalité. Native de Boucherville, c'est à l'âge de trois ans qu'elle débute ses cours de patinage avec le Club de patinage artistique de Boucherville (CPAB). Elle participe à sa première compétition de patinage à l'âge de 6 ans et en 2011, à l'âge de 10 ans, elle débute en danse sur glace avec son partenaire actuel, Zachary Lagha. À la fin de leur première saison ensemble, le duo Lajoie-Lagha remporte le Championnat provincial juvénile. Il s'agit alors du début d'une fructueuse complicité sportive qui leur permettra par la suite de remporter de nombreux prix.

Ainsi, le duo Lajoie-Lagha remporte notamment le Championnat canadien novice en 2015, la médaille d'argent aux Championnats nationaux en 2016 ainsi que trois titres juniors consécutifs en 2017, 2018 et 2019. Marjorie Lajoie et son partenaire ont également représenté le Canada lors des Jeux olympiques de la jeunesse en 2016 en Norvège. En 2019, ils remportent la médaille d'or en danse sur glace au Championnat du monde junior de patinage artistique en Croatie.

Au cours de la saison 2019-2020, le duo Lajoie-Lagha fait ses débuts dans la catégorie sénior et remporte la médaille d'argent aux Championnats nationaux. En 2020, ils seront choisis pour faire partie de l'équipe canadienne pour les Championnats du monde. En janvier 2022, ils décrochent la médaille de bronze aux Championnats nationaux et se qualifient ainsi pour représenter le Canada, et Boucherville bien évidemment, aux Jeux olympiques de Pékin.

En juin 2019, Marjorie Lajoie s'est vu remettre le prix Louis-Lacoste dans le cadre du programme de l'Ordre du mérite de la Ville de Boucherville. Ce prix visait à reconnaître ses succès sportifs hors du commun. Ses performances sportives avec son partenaire nous rendent bien fiers et c'est un honneur de compter parmi la population de Boucherville une citoyenne telle que Marjorie Lajoie. Ses accomplissements sportifs sont également tout à l'honneur du Club de patinage artistique de Boucherville. Je tiens d'ailleurs à féliciter tous les employés, les administrateurs et les bénévoles du club pour leur implication auprès des jeunes de la municipalité.

Nos pensées, nos vœux de succès et nos cœurs seront donc à Pékin la semaine prochaine afin d'encourager Marjorie Lajoie et son partenaire Zachary Lagha à vivre une formidable et admirable participation olympienne. Bravo et bonne chance à vous deux !

Entre-temps, bonne semaine et au plaisir de vous revoir bientôt.

Jean Martel, maire



REPRISE DE NOS ACTIVITÉS!
Soyez assurés que nous respectons toutes les recommandations pour un environnement sécuritaire!



**DENTUROLOGIE
SAINTE-JULIE**

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires biofonctionnelles
- Réparation en 1 heure
- Service à domicile
- Urgence jour, soir et fin de semaine
- Consultation sans frais
- Financement disponible

Natacha Lambert,
denturologue
450 685-1791
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie

Luc St-Cerny,
denturologue
450 922-2840
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie
450 583-5107
630, Duvernay, Verchères

denturologistestejulie.com

Un nouveau record pour la Journée Cause pour la cause Sainte-Julie démontre son soutien aux gens qui vivent avec des problèmes liés à la santé mentale

| Daniel Bastin |

À l'occasion de la Journée Bell Cause pour la cause 2022, un nouveau record a été établi grâce aux gens qui ont participé à la plus grande conversation sur la santé mentale avec pas moins de 164 298 820 messages de soutien, soit une augmentation de 3,2% par rapport à l'année précédente. Pour sa part, la Ville de Sainte-Julie a emboîté le pas à cette initiative en encourageant les citoyens à parler de cette problématique et en hissant le drapeau officiel de cet événement.

Au terme de cette journée spéciale du 26 janvier dernier, Bell a comptabilisé 47 819 868 interactions sur les médias sociaux, alors que 8 214 941 \$ ont été ajoutés au financement de Bell en santé mentale, ce qui porte sa contribution totale depuis les débuts de cette campagne à 129 588 747,75 \$.

« Continuer d'écouter, de parler et d'être présents les uns pour les autres; ce sont des gestes simples, mais puissants que nous pouvons tous poser chaque jour, alors que nous nous efforçons en tant que nation de contribuer à créer un pays où chacun peut obtenir le soutien en santé mentale dont il a besoin », a souligné Mary Deacon, présidente de Bell Cause pour la cause au lendemain de l'événement.

Elle a ajouté que l'entreprise s'est associée à plus de 1 300 organismes qui ont soutenu 5 556 332 Canadiens en leur offrant un

accès à des services en santé mentale; elle a remis remis 15 millions \$ en dons du Fonds communautaire; a aidé 2 427 991 personnes lors de situations de crise ou de détresse par le biais de lignes téléphoniques d'aide; a porté assistance auprès de 909 000 Canadiens grâce à des programmes en santé mentale via des outils technologiques.

Dur sur le moral...

Cette activité d'importance fera assurément du bien aux citoyens qui semblent épuisés par le récent confinement et elle arrive à point alors qu'on a enfin procédé le 31 janvier à des assouplissements aux directives de la Santé publique.

À ce sujet, soulignons qu'une étude produite en mars 2021 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) avait permis de constater une nette détérioration de l'état psychologique des Montérégiens depuis la pandémie et cette situation a sûrement perduré ou a même pris de l'ampleur au cours de l'année qui a suivi.

Selon les données de cette vaste enquête, la COVID-19 et ses conséquences ont pesé lourd sur le moral des troupes. Ainsi, entre 2017 et 2018, seulement 7% de la population de la Montérégie présentait un trouble anxio-dépressif et cette portion a plus que triplé avec la pandémie, bondissant à 23% à la fin de l'année 2020...

Ceux qui étaient particulièrement affectés sont les jeunes adultes de 18 à 24 ans, car près de la moitié de ce groupe (46%) était aux



Le 26 janvier, le maire de Sainte-Julie, Mario Lemay, et le conseiller, Claude Dalpé, ont levé le drapeau de la Journée Cause pour la cause afin de démontrer leur soutien aux gens qui vivent avec des problèmes liés à la santé mentale dans leur communauté.

prises avec de l'anxiété ou « une dépression probable », alors que cette portion s'établissait à seulement 10% chez les personnes de 65 ans et plus.

En terminant, les responsables de l'étude de l'INSPQ ont suggéré, pour améliorer le

moral de la population en général, de maintenir ou de favoriser une saine alimentation, de faire de l'activité physique régulièrement, de s'assurer d'une durée de sommeil adéquate, de réduire le temps passé devant l'écran et de limiter la consommation d'alcool.



La coupure du canal famille de vos animaux domestiques: un investissement gagnant

Saviez-vous que la stérilisation des chiens et des chats est obligatoire dans votre municipalité? En effet, la stérilisation de votre chat doit être effectuée maximum 15 jours après son acquisition et 3 mois après l'acquisition de votre chien.

Du 21 au 26 février, c'est la semaine nationale de la stérilisation animale au Québec, organisée par l'Association des médecins vétérinaires du Québec.

Sauf si vous désirez accoupler votre animal, il n'y a que des avantages à faire stériliser pitou et minou, tant sur la santé que sur le comportement.

• Tout d'abord, la stérilisation est le nerf de la guerre contre la surpopulation féline. En effet, les chats non stérilisés se reproduisent à un rythme exponentiel. Au Québec, 29% des foyers possèdent en moyenne 1,5 chat, ce qui représente tout près de 1,6 million de chats. Si seulement 5% de ceux-ci ne sont pas stérilisés, cela donne à peu près 80 000 chats en mesure de se reproduire. Si on y ajoute les milliers de chats errants non comptabilisés, ainsi que ceux des éleveurs et des refuges d'animaux, cela peut dépasser le cap des 100 000 chats.

• Les comportements indésirables liés à l'activité sexuelle sont davantage contrôlés, tant chez le chien que chez le chat (marquage urinaire, vagabondage et fugue, hyperactivité.)

La stérilisation comporte également beaucoup d'avantages sur la santé physique de vos poilus:

- Réduction de l'asthme félin;
- Diminution de l'incidence des abcès chez les mâles;
- Diminution du risque de développement des tumeurs mammaires chez les femelles;
- Pyomètre (infection de l'utérus chez les femelles).

L'investissement monétaire nécessaire pour stériliser votre animal est donc moindre que les coûts engendrés par le traitement des maladies mentionnées ci-haut chez votre vétérinaire!

De plus, tous les animaux adoptés en refuge sont d'emblée stérilisés, et ce, à un moindre coût qu'en clinique vétérinaire. Si vous aimez votre animal domestique, rendez-lui ce service, ainsi qu'à vous-même!

♥ Agissons ensemble parce qu'on les aime. ♥

05049



BIENVENUE
AUX NOUVEAUX
PATIENTS !

APPELEZ-NOUS POUR
PRENDRE UN RENDEZ-VOUS.

Pour répondre aux besoins grandissants de notre clinique, nous avons le plaisir d'accueillir D^{re} Mélanie Goyer dans notre équipe !



CLINIQUE DE SANTÉ DENTAIRE
ET D'IMPLANTOLOGIE ALAIN CYR

450 906-4606

100, boul de Mortagne, suite 20,
Boucherville, Qc J4B 5M7

HEURES D'OUVERTURES

Lundi 8h30 à 16h00 | Jeudi 8h30 à 18h00
Mardi 8h30 à 20h00 | Vendredi 8h30 à 15h00
Mercredi 10h00 à 16h00 | Samedi, dimanche Fermé

05055

Centre de services scolaire des Patriotes Plus de la moitié des écoles ont des lecteurs de CO₂



Plus de 2000 lecteurs de CO₂ seront installés dans les écoles du CSSP.

| Diane Lapointe |

Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) prévoit installer un peu plus de 2 000 capteurs de CO₂ dans ses 69 établissements scolaires. Le déploiement a commencé en novembre dernier et se poursuit au rythme de la réception des appareils. À ce jour, des lecteurs ont été livrés dans plus de la moitié de ses écoles.

Tous les locaux de classe, les locaux de spécialité, les laboratoires et les bibliothèques seront dotés de ces engins qui mesurent la concentration du dioxyde de carbone dans l'air. Cette surveillance permet d'évaluer si la ventilation d'un lieu est suffisante pour le nombre de gens qui occupent l'endroit.

Les installations ont commencé en novembre dans un établissement, puis en décembre dans un autre. Depuis le 5 janvier, elles se sont poursuivies dans 36 autres bâtiments scolaires.

À Boucherville, des capteurs de CO₂ ont été installés à l'école secondaire De Mortagne, et dans les écoles primaires Louis-H.-Lafontaine, Pierre-Boucher, Antoine-Girouard, De La Broquerie, et Père-Marquette. Les écoles L'Arpège et du Grand-Chêne, à Sainte-Julie, et les écoles J.-P. Labarre et La Roseraie, à Varennes, sont aussi maintenant équipées de capteurs. Ces détecteurs sont fournis par Asssek technologie.

Des échangeurs d'air pas de sitôt

Rappelons que quatre fournisseurs se

partagent la commande de 90 000 capteurs à installer à l'échelle du Québec pour un coût total de 76 M\$.

Pour le moment, il n'est pas question pour le gouvernement du Québec que les écoles aient également recours à des purificateurs d'air. Un rapport de l'INSPQ conclut, explique-t-il, que « ces appareils peuvent faire plus de tort que de bien puisqu'il serait ardu de bien les positionner dans une classe quand on ignore quels élèves sont infectés. »

Par ailleurs, Québec affirme que les échangeurs d'air, qui remplacent l'air vicié par de l'air frais, sont préférables à ceux qui le purifient. La Presse rapporte que seulement 435 échangeurs d'air ont été installés dans les classes depuis le début de la pandémie. C'est moins de 0,5 % des 90 000 locaux d'enseignement au Québec.

Toujours selon le quotidien, le ministère de l'Éducation souligne que s'il y a peu d'échangeurs d'air distribués, c'est parce que les centres de services scolaires en demandent peu.

Le Centre de services scolaire des Patriotes précise de son côté que l'installation des lecteurs de CO₂ qui est en cours dans l'ensemble de ses établissements permettra de tracer, dans un deuxième temps, un portrait des besoins en ce qui a trait aux échangeurs d'air.

Avec les capteurs de CO₂, les enseignants doivent ouvrir les fenêtres chaque fois que le fameux lecteur montre un problème. Cette solution ne semble pas tous les satisfaire.

Le concours « T'as du talent Boucherville » de retour



| Diane Lapointe |

Le concours « T'as du talent Boucherville » est de retour pour une deuxième année. Les Ateliers Nez Rond sont présentement à la recherche de talents, jeunes et adultes, pour participer à cette émission Web qui, en finale, couronnera un grand gagnant.

Il s'agit d'une compétition diffusée sur le Web et qui permet de découvrir chaque semaine trois talents de Boucherville. Le public est invité à voter pour son candidat

préférée. La perle rare remportera un prix de 1000 \$ offert par la Ville de Boucherville. Le concours est ouvert à tous les Bouchervillois, petits et grands, et ce, dans toutes disciplines, que ce soient les arts de la scène ou du cirque, le chant, la danse, le patinage, le ski, la magie ou l'humour.

Les participants doivent soumettre d'ici le 21 février une vidéo filmée à l'horizontale d'une durée de 90 secondes dans laquelle ils démontrent leur habileté. La première diffusion aura lieu le 7 mars à 19h.

Pour plus d'informations : tasdualent.com

LESAPHIR

HAVRE DE PAIX POUR RETRAITÉS

RÉSERVEZ
VOTRE VISITE
VIP



VOTRE HAVRE DE PAIX
POUR PROFITER DE LA VIE.

Informations

3333, Avenue Drouin
Saint-Hyacinthe, QC J2S 0M2

info@complexelesaphir.ca
450.250.4444

lesaphir.ca

UNE RÉALISATION **ROBIN** GRUPPE

05052

L'exposition *Nouveaux regards* de Sophie Roy présentée à la *Galerie Jean-Letarte*

Du 3 février au 13 mars prochains, la Ville de Boucherville présentera l'exposition *Nouveaux regards*, à la Galerie Jean-Letarte située au Café centre d'art.

Dans *Nouveaux regards*, l'artiste Sophie Roy propose une série d'œuvres qui explorent de nouvelles façons de représenter les paysages et le monde qui nous entoure.

À l'aide de sa technique de photomontage, elle explore la transparence ainsi que les superpositions de formes et de couleurs, qui lui permettent de voir le monde différemment, selon de nouvelles perspectives.

Démarche artistique

La pratique artistique de Sophie Roy évolue autour des méthodes photographiques alternatives, telles que la manipulation numérique ainsi que les techniques mixtes qui combinent le transfert d'images et la peinture.

À travers son travail, Sophie Roy explore des idées, des

concepts et des thématiques universelles telles que les êtres vivants, la nature et la société d'aujourd'hui. L'artiste cherche à créer des œuvres poétiques et symboliques afin de susciter émotions et réflexions chez le spectateur. Pour ce faire, elle superpose, juxtapose et manipule diverses photos de paysages, de lieux urbains, de personnes et d'animaux. Elle combine parfois des photos récentes et des photos d'archives, mettant en relief le passé et le présent tout en permettant de s'ouvrir à de nouvelles perspectives temporelles. Contrairement à un cliché photographique qui capture et fige un instant précis dans le temps, le photomontage lui permet d'exprimer une vision de la vie dynamique, faite de changements, de mouvements et de transformations.

Le Café centre d'art est situé au 536, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.

(Source: Ville de Boucherville)



Boucherville: des assouplissements, surtout pour les jeunes

Depuis le 31 janvier, des allègements aux mesures sanitaires permettent aux jeunes bouchervillois de moins de 18 ans de pratiquer des activités de loisirs intérieures. De même, la réouverture des salles de spectacles et la reprise des événements intérieurs seront permises dès le 7 février, sous certaines conditions.

La pratique d'activités de loisirs intérieures civiles ainsi que les cours sont à nouveau permis pour les personnes âgées de moins de 18 ans, à raison d'un maximum de 25 personnes par groupe, depuis le 31 janvier. Les compétitions, les tournois et les parties demeurent toutefois suspendus. Pour les

activités offertes par les organismes accrédités de la Ville, les citoyens doivent vérifier auprès de l'organisme responsable de l'activité en question afin de vérifier les modalités de reprise, s'il y a lieu.

Pour la réouverture des salles de spectacles, surveillez la sortie du carnet culturel au cours des prochaines semaines pour connaître les dates des activités en présentiel.

Réouverture des points de service des loisirs
Centre multifonctionnel
Francine-Gadbois

- Ouverture de la réception dès le samedi 5 février, selon l'horaire régulier; accès à la galerie Vincent-D'Indy dès le 9 février.

Café centre d'art

- Ouverture de la réception depuis le lundi 31 janvier, selon l'horaire régulier; accès à la galerie Jean-Letarte dès le 3 février.

Bibliothèque

- Accès au mobilier (rayonnages, tables de travail, fauteuils de lecture, postes informatiques) en maintenant une distanciation de 2 mètres, et ce, depuis le 29 janvier. Maintien des limites quant à la fréquentation de la bibliothèque (75 personnes, dont 20 personnes additionnelles admises dans l'espace jeunesse). Retrait de l'exigence du passeport vaccinal depuis le samedi 29 janvier.

Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier

- Reprise des cours de natation pour les moins de 18 ans.

Le passeport vaccinal demeure requis pour les personnes de 13 ans et plus.

Activités sportives libres

Rappelons que les activités sportives libres sont permises depuis le 24 janvier dernier dans les bâtiments municipaux, sous certaines conditions. Seules les activités individuelles, pratiquées à deux, ou en bulle familiale sont permises pour les personnes de 18 ans et plus. La carte Accès-Boucherville est obligatoire pour effectuer une réservation. Le passeport vaccinal sera aussi exigé pour participer à ces activités.

(Source: Ville de Boucherville)

STÉPHANE TÉTREAULT
ET L'HÉRITAGE DE YULI
10 février 2022 — 14h et 19h30
Salle Pierre-Mercure
Dirigé par Jean-François Rivest
AVEC
STÉPHANE TÉTREAULT, violoncelle



PAR ICI LA MUSIQUE! IMUSICI.COM

05029

Notre papier journal
est composé de résidus
de bois recyclés

La préservation des forêts
est essentielle

La **Relève**
est fière d'utiliser du
PAPIER CERTIFIÉ



Impression: TC
Transcontinental, Anjou

PEFC/01-31-101



C'est le temps de prendre votre rendez-vous pour votre **dose de rappel contre la COVID-19.**

Suivez la séquence de vaccination prévue et prenez rendez-vous.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Avec la dose de rappel, restez protégé plus longtemps.

Pour bien vous protéger contre la COVID-19 et ses variants, vous devez recevoir la dose de rappel et suivre les consignes sanitaires.

Des citoyens de Boucherville n'ont toujours pas accès à de l'eau potable

Lettre destinée au maire Jean Martel et au directeur général de la Ville de Boucherville, Roger Maisonneuve.

Comme vous êtes certainement au courant, car cela a été entre autres vu à la télévision (belle image pour notre ville), 100 familles de Boucherville (550 citoyens) qui habitent le secteur agricole (rang Lustucru, chemins d'Anjou, de Touraine, de Lorraine) sont toujours sans eau potable.

M. Maisonneuve a déclaré que les coûts pour l'approvisionnement en eau pour ces citoyens seraient énormes. Regardons ensemble ce qui se passe.

On vous demande de l'eau, pas les égouts, car nous avons tous des fosses septiques approuvées. Cent foyers qui, chaque année, vous font parvenir pour plus de 500 000 \$ en taxes municipales, et cela, depuis plus de 40 ans, et toujours sans eau potable.

suite en page 13



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-290-21

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-21 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN DE PORTER À 97 LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS AUTORISÉ DANS LA ZONE H-541 ET D'AUTORISER LES TERRASSES AUX TOITS POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DANS LA ZONE C-556 AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 24 janvier 2022, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2022-290-21 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une consultation écrite sur ce premier projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 17 février 2022 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-21

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE les objets de ce premier projet de règlement sont de :

1. De modifier le nombre de logements autorisés dans la zone H-541 comprenant le 825, rue Jean-Deslauriers, soit en autorisant 97 logements au lieu de 96.
2. D'autoriser dans la zone C-556 les terrasses aux toits à titre d'aire de repos pour les employés des établissements occupant l'étage de la propriété située au 1052, rue Lionel-Daunais excluant les établissements de restauration.

QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce premier projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2022-290-21](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 1^{er} jour de février 2022

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-290-20

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-20 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN DE CRÉER LA ZONE H-217 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H-176 ET D'AUTORISER UNE HABITATION COLLECTIVE D'AU PLUS 5 LOGEMENTS DANS CETTE NOUVELLE ZONE, D'AUTORISER LES PANNEAUX DE PLASTIQUES TRANSLUCIDES À TITRE DE VITRAGE POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL DANS LA ZONE P-444, DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE POUR LES SERVICES À L'AUTO DESSERVANT LA RESTAURATION, D'AUTORISER LE VINYLE À TITRE DE MATÉRIAU AUTORISÉ POUR LES FENÊTRES D'UN SOLARIUM, D'AUTORISER LA PIERRE NATURELLE, TAILLÉE OU DE BÉTON, D'UNE ÉPAISSEUR MINIMALE DE 3 CM ET INSTALLÉE PAR UN SYSTÈME D'ATTACHES OU SOUS FORME DE PANNEAU VISSÉ À TITRE DE REVÊTEMENT DE MUR EXTÉRIEUR DE CLASSE 3 ET D'AUTORISER LA PLANCHE DE BOIS TRAITÉE AVEC DES MATÉRIEAUX HYDROFUGES À TITRE DE REVÊTEMENT DE MUR EXTÉRIEUR POUR LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES DANS LE VIEUX-BOUCHERVILLE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 24 janvier 2022, d'un projet de règlement portant le numéro 2022-290-20 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une consultation écrite sur ce projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 17 février 2022 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-20

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE les objets de ce projet de règlement sont :

- De créer la zone H-217 à même une partie de la zone H-176 et d'autoriser une habitation collective d'au plus 5 logements dans cette nouvelle zone
- D'autoriser les panneaux de plastiques translucides à titre de vitrage pour un bâtiment principal dans la zone P-444
- De modifier les dispositions relatives à l'affichage pour les services à l'auto desservant la restauration
- D'autoriser le vinyle à titre de matériau autorisé pour les fenêtres d'un solarium
- D'autoriser la pierre naturelle, taillée ou de béton, d'une épaisseur minimale de 3 cm et installée par un système d'attaches ou sous forme de panneau vissé
- D'autoriser la planche de bois traitée avec des matériaux hydrofuges à titre de revêtement de murs extérieurs pour les bâtiments accessoires dans le Vieux-Boucherville

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2022-290-20](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 1^{er} jour de février 2022

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-290-18

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-18 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- D'harmoniser les dispositions relatives aux piscines aux modifications apportées au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 24 janvier 2022, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2022-290-18 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une consultation écrite sur ce premier projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 17 février 2022 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-290-18

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce premier projet de règlement est d'harmoniser les dispositions de la réglementation municipale relatives aux piscines afin que ce soit le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q. C.S-3.1.02, r.1) qui s'applique.

QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce premier projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2022-290-18](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 1^{er} jour de février 2022

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-294-4

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2022-294-4 MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION ET À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET RELATIF AUX CONTRIBUTIONS POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE NUMÉRO 2018-294 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PISCINES

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 24 janvier 2022, d'un projet de règlement portant le numéro 2022-294-4 et visant la modification du règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation et à l'administration des règlements de zonage, de construction, de lotissement et relatif aux contributions pour fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique, tiendra une consultation écrite sur ce projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 17 février 2022 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PROJET DE RÈGLEMENT 2022-294-4

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE les objets de ce projet de règlement sont :

1. De remplacer le libellé pour les piscines et leurs accessoires au tableau des travaux assujettis à un permis de construction.
2. D'ajouter des documents additionnels requis à la demande de permis pour les piscines munies d'un plongeon.
3. D'ajuster les pénalités applicables afin que celles-ci concourent à la réglementation provinciale.

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2022-294-4](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 1^{er} jour de février 2022

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière

Toujours privés d'eau (suite de la page 12)

Je regarde les dépenses que vous avez faites ces dernières années et n'y comprends rien! Piste cyclable, 6,4 M\$; réfection de rues et murets, 19,2 M\$; complexe multisports, 14,5 M\$; café des arts, 7 M\$; sentiers pédestres, 1,8 M\$, et j'en passe.

Toutes ces dépenses ne rapportent rien en taxes à la Ville, mais des frais annuels énormes.

Cependant, nous, les citoyens oubliés, devons nous passer d'eau, car les dépenses sont dirigées vers d'autres (selon vous deux) priorités! Chaque année, vous recevez en plus un octroi du gouvernement pour justement améliorer la vie de vos concitoyens. Lorsque vous réparez les rues et murets, vous ne demandez pas à ces citoyens limitrophes de couvrir ces frais.

Cela fait 40 ans et plus que la plupart de ces 100 familles paient des taxes et vous demandent de l'eau potable, un bien primordial, nécessaire tous les jours. Pourriez-vous au moins nous considérer?

Claude Vaillancourt
Général-Vanier, Boucherville



05006



Boucherville

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-290-16 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De créer la zone I-1004 à même une partie de la zone I-1001
- De créer les zones I-1006, I-1015, I-1016 et I-1017 à même des parties de la zone I-1002
- De créer la zone I-1014 à même une partie de la zone I-1005
- De réviser les usages autorisés dans les zones I-666, I-1000, I-1001, I-1002, I-1003, I-1005, I-1007, I-1008, I-1009, I-1010, I-1011 et I-1013

1. Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de la consultation écrite tenue entre le 30 novembre 2021 et le 16 décembre 2021 (8h30) sur le premier projet de règlement numéro 2021-290-16, le conseil municipal de Boucherville a adopté le second projet de règlement, lequel second projet de règlement porte le numéro 2021-290-16 et portant le même titre. Ce second projet de règlement modifie le règlement de zonage numéro 2018-290.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës à celles-ci.

L'objet de ce second projet de règlement est de redonner au parc industriel Lavoisier situé dans le quadrilatère compris entre les boulevards Marie-Victorin, Industriel, de Mortagne et les limites municipales de la ville de Longueuil, les usages tels qu'il existaient avant la refonte des règlements d'urbanisme.

Une demande ayant pour objet :

- L'article 1 soit la création de la zone I-1004 à même une partie de la zone I-1001 peut provenir soit de la zone visée I-1001 ou des zones contiguës H-343, H-347, I-1003, I-1002, I-1000 et P-2000.
- L'article 2 soit la création de la zone I-1006 à même une partie de la zone I-1002 peut provenir soit de la zone visée I-1002 ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 3 soit la création de la zone I-1015 à même une partie de la zone I-1002 peut provenir soit de la zone visée I-1002 ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 4 soit la création de la zone I-1016 à même une partie de la zone I-1002 peut provenir soit de la zone visée I-1002 ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 5 soit la création de la zone I-1017 à même une partie de la zone I-1002 peut provenir soit de la zone visée I-1002 ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 6 soit, la création de la zone I-1014 à même une partie de la zone I-1005 peut provenir soit de la zone visée I-1005 ou des zones contiguës H-352, I-1013, I-1008, I-1002, I-1003, H-355 et H-350.
- L'article 7 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-666 ou des zones contiguës C-665, C-667, I-1011 et I-1008.
- L'article 8 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1001 ou des zones contiguës I-1001, I-1002, et P-2000.
- L'article 9 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1000 ou des zones contiguës H-343, H-347, I-1003, I-1002, I-1000 et P-2000.
- L'article 10 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1002 ou des zones contiguës I-1003, I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000 et I-1001.
- L'article 11 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1003 ou des zones contiguës H-348, H-335, I-1005, I-1002, I-1001 et H-347.
- L'article 12 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1001 (zone visée par la création de la zone I-1004) ou des zones contiguës H-343, H-347, I-1003 I-1002 I-1000 et P-2000.
- L'article 13 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1005 ou des zones contiguës H-335, H-350, H-352, I-1013, I-1008, I-1002, et I-1003.
- L'article 14 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1002 (zone visée par la création de la zone I-1006) ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 15 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1007 ou des zones contiguës H-658, H-664, C-665, I-1013, H-352 et C-354.
- L'article 16 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1008 ou des zones contiguës I-1013, C-665, I-666, I-1011, I-1002 et I-1005.
- L'article 17 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1009 ou des zones contiguës I-1011, I-1010 et I-1002.
- L'article 18 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1010 ou des zones contiguës I-1011, I-1012 et I-1009.

- L'article 19 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1011 ou des zones contiguës I-666, C-667, C-668, P-676, C-673, I-1012, I-1010, I-1009, I-1002 et I-1008.
- L'article 20 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1013 ou des zones contiguës H-352, I-1007, C-665, I-1008 et I-1005.
- L'article 21 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1005 (zone visée par la création de la zone I-1014) ou des zones contiguës H-352, I-1013, I-1008, I-1002, I-1003, H-355 et H-350.
- L'article 22 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1002 (zone visée par la création de la zone I-1015) ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 23 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1002 (zone visée par la création de la zone I-1016) ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.
- L'article 24 soit l'ajout de nouvelles classes d'usage peut provenir soit de la zone visée I-1002 (zone visée par la création de la zone I-1017) ou des zones contiguës I-1005, I-1008, I-1011, I-1009, I-1000, I-1001 et I-1003.

2. Zones visées par ce second projet de règlement

L'illustration des zones visées et contiguës et le résumé du projet peuvent être consultés sur rendez-vous en nous contactant au 450 449-8605 à l'hôtel de ville aux heures ordinaires de bureau, à la direction du greffe au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7 ou en consultant le lien suivant: (Zones et résumé)

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville, bureau du greffier, **au plus tard le 10 février 2022 à 8h30;**
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 24 janvier 2022 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée sur le territoire visé et, depuis au moins six mois au Québec ou être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé sur le territoire visé.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 24 janvier 2022 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

4.4 Condition supplémentaire particulière aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise: l'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant et demandant cette inscription.

Le signataire doit être titulaire d'un document permettant d'établir son identité, comme sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, son permis de conduire ou son permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien ou tout autre document qui a été délivré par le gouvernement, un de ses ministères ou un de ses organismes ou reconnu par le gouvernement et qui est déterminé par un règlement pris par le gouvernement en vertu du paragraphe 4 de l'article 549 de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3). Si nécessaire, la greffière pourra vérifier l'identité du signataire.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habilitées à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement 2021-290-16 peut être consulté, sur rendez-vous, à la Direction du greffe à l'hôtel de ville de Boucherville au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, aux heures ordinaires de bureau en nous contactant au 450 449-8605 ou en consultant ce lien: boucherville.ca/avispublics (Second projet de règlement 2021-290-16).

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 1^{er} février 2022

Marie-Pier Lamarche, greffière

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès
 de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Mode de paiement :



À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Depuis le 3 avril,
 la centrale des annonces classées est ouverte
 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

Pour vos recherches locales

ANNUAIRE LOCAL
guide
 de ma
Ville.com



Annuaire imprimé ou en ligne
guidedemaville@videotron.ca

Le Cégep Édouard-Montpetit est « Vélosympathique OR »

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le Cégep Édouard-Montpetit a obtenu la certification Vélosympathique catégorie OR octroyée par Vélo Québec.

Quelques points ont particulièrement retenu l'attention de Vélo Québec, dont les douze campagnes Mon Cégep à Vélo durant lesquelles plusieurs activités éducatives et d'encouragement de la pratique du vélo ont eu lieu, ainsi que le projet de mobilité étudiante Cyclo-Aventure, un voyage de cyclotourisme de 20 jours organisé dans le cadre du cours d'éducation physique auquel tous les étudiants peuvent participer.

Été comme hiver, le Cégep demeure accessible en transport actif. Il possède entre autres des abris pour protéger les bicyclettes des intempéries et des bicornes sont installées sur chaque campus pour faire des réparations. Il fait aussi partie du réseau de pistes cyclables hivernales de la Ville de Longueuil et il est bordé d'une station BIXI qui est la deuxième plus fréquentée de la Rive-Sud.



Produits de santé

À Sainte-Julie / Postes de jour

EMPLOI

AIDE AUX MÉLANGES ET NETTOYAGE

Minimum 3 jours/sem. Temps plein possible.

Profil recherché :

- Bonne forme physique et débrouillardise;
- Facilité à intégrer une équipe de travail;
- Sens de l'observation, de l'organisation et propreté;
- Être capable de soulever une charge d'au moins 15 Kg (33 lbs)
- Capable de travailler avec un masque de type "médical" pour certaines tâches;
- Savoir lire et comprendre le français;

Bienvenue aussi aux semi-retraités!

www.adiantumprod.com

C.V. + Info :

gsavaria@adiantumprod.com

450 922-1521

Les professionnels

SERGE HAMEL D.D.

Denturologiste
 Fabrication et réparation
 de prothèses dentaires
 amovibles

450-655-3516

655, Marie-Victorin,
 Boucherville, J4B 1X6

Du lundi au jeudi



Maison de soins palliatifs

Source Bleue

Recherche

BÉNÉVOLE AUX SOINS dans un milieu exceptionnel!

Vous aimez redonner à votre prochain et souhaitez découvrir le milieu des soins palliatifs? Impliquez-vous et rejoignez notre équipe en devenant bénévole dans le département des soins!

Le bénévole aux soins apporte son soutien à l'équipe médicale en effectuant diverses tâches pour contribuer au bien-être des patients.

Bloc de 8h à 13h ou 13h à 18h
 au choix

1 fois/semaine ou fin de semaine

Aucune expérience requise

Formation donnée

Contactez :

manon.langevin@maisonsourcebleue.ca

1130, rue de Montbrun, Boucherville
 QC J4B 8W6

205 Logements / appartements à louer

4-1/2 3^e. Boucherville, très éclairé, plancher bois, endroit calme, en face d'un parc, cabanon. Non-fumeur. Libre. 927 \$. 819-347-5677

270 Bureaux / locaux à louer

BOUCHERVILLE, local industriel avec bureau et entrepôt, 7,500 pi.ca. total avec quai de chargement. Plus espace de bureau 2,500 pi.ca. aménagé. Occupation immédiate. 450-655-6464

280 Entrepôts à louer

À Ste-Julie. Mini entrepôts, à partir de 40 pi.ca. 450-649-8867

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

410 Coiffure/beauté/esthétique

! Service coiffeuse à domicile, Boucherville et environs. Yolande, 450-641-0393

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

440 Déménagement / Transport / Entreposage

PETIT déménagement, transport, livraison. Bas prix. 514-969-3636

442 Constructions / Renovations / Réparations

INSTALLATION de céramique. R.B.Q.: 5653-8036-01. André 514-506-1721

TIREUR de joints, 40 ans d'expérience. Bel ouvrage. Roger: 514-512-9225

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers Pose, réparation, teinture Sablage d'escaliers Finition au choix 450-653-3109 planchersduclous.com R.B.Q.: 5735-6396-01

585 Services financiers divers

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

845 Prières/remerciements

Prière au Sacré-Coeur Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. Di-tes cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. J.C.

Prière au Sacré-Coeur Remerciements à Marie-Reine-des-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. Di-tes cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. J.C.

REMERCIEMENTS Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M. B.

945 Achat d'autos

ACHAT. AUTO CAMION. Payons comptant. 300 \$ à 5,000 \$. 514-943-0989

NOUVEAU!

Les mots croisés :
 une vraie gymnastique intellectuelle!
 Cruciverbistes, À VOUS DE JOUER!

lareleve.qc.ca/mots-croises

MOTS CROISÉS EN LIGNE



La **Relève**.qc.ca

La **Relève**

Boucherville / Sainte-Julie / Varnes / Parcours Du Cerf / Collectivité Nouvelle

www.lareleve.qc.ca

450 641-4844

528, rue Saint-Charles, Boucherville



Éditeur/Directeur
 Charles Desmarteau
Adjointe administrative
 Chantal Lachapelle
Rédaction/photos
 Daniel Bastin
 Diane Lapointe
 François Laramée
 Steve Martin
Textes et communiqués
 Johanne St-Martin

Publicité
 Linda Bourdua
 Chantal Lachapelle
 Manon Lejour
 Brigitte O'Connor
Infographie
 Karine Gagnon (Responsable de l'atelier d'infographie)
 Mariette Tomé (graphiste senior)
 Alain Trottier (responsable Web)
 Daniel Charbonneau (Coordonnateur et réseaux sociaux)

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS par **Publi-sac Montérégie** 1-888-999-2272
 DÉPÔTS COMMERCIAUX - 2802 COPIES
 Manon Lejour
 IMPRESSION / ÉDITION DE BOUCHERVILLE
 Tirage certifié - 43 800 exemplaires
 Transmag, Anjou
Nos bureaux sont fermés les lundis

Envoi de communiqués : lareleve@lareleve.qc.ca • Heure de tombée : mercredi midi

ABONNEMENT ANNUEL 195 \$ + T.P.S. et T.V.Q.

DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre Courrier de 2^e classe enregistrement 7727



Financé par le gouvernement du Canada



Maison de représentation nationale



Place aux lettres ouvertes!
 La Relève permet aux lecteurs d'exprimer leur libre opinion dans ses pages en utilisant des propos respectueux et civilisés. Le journal n'assume pas pour autant le contenu des lettres ouvertes de même que les positions défendues par les signataires.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc.org

Le conseiller **Claude Dalpé** agira à titre de maire suppléant pour les mois de février, mars et avril



Lors de l'assemblée publique du 18 janvier dernier, le conseil municipal de Sainte-Julie a désigné le conseiller Claude Dalpé maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2022. Afin de se conformer à la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal doit nommer un(e) ou une élu(e) comme maire suppléant afin qu'il remplace le premier magistrat en cas d'absence ou de non-disponibilité. Conseiller municipal du district de la Vallée depuis 2017, M. Dalpé est de plus : membre du Comité du régime de retraite des employés; membre du Comité du Prix des Grands Julievillois; membre du Comité citoyen des aînés; membre du Comité régional de concertation des aînés de la Montérégie; membre de la Table régionale de concertation pour les aînés de la Montérégie; membre de la Régie intermunicipale de l'eau potable; membre substitut à la MRC de Marguerite-D'Youville. « Résident de longue date de Sainte-Julie, M. Dalpé s'implique bénévolement depuis de nombreuses années notamment dans le domaine sportif. Sa disponibilité et sa connaissance du milieu lui permettront assurément d'exercer le rôle de maire suppléant avec rigueur », a déclaré le maire, Mario Lemay. Il remercie la conseillère du district de la Belle-Rivière-Ringuet, Isabelle Poulet, qui a œuvré à titre de mairesse suppléante depuis novembre dernier.

(Source : Ville de Sainte-Julie)

AU P'TIT MARCHÉ

FABRICATION DE METS PRÉPARÉS

NOUS EMBAUCHONS

Postes à combler pour le quart de 15h à 23h:

- TECHNICIEN DE PRODUCTION
- EMPLOYÉS JOURNALIER

- Temps plein
- Avec ou sans expérience
- Salaires compétitifs
- Avantages sociaux
- Assurances

Joignez notre équipe!

info@auptitmarchetraiteur.com
 101, rue de Labarre (coin boul. Fort St-Louis)
 Parc industriel, Boucherville
450 641-0361

Entreprise renommée et bien instaurée dans la région, présentement en expansion est à la recherche d'employés pour former de nouvelles équipes pour l'installation et réparation de clôtures, résidentiel et commercial.

2 installateurs de clôtures

Horaires : Temps plein, 40 h à 50/semaine (mi-avril à décembre 1 300 h à 1 600 h/année)
Tâches : Installation de clôture en équipe
 Chargement du matériel

Exigences : Détenir un permis de conduire valide (classe 5)
 Bonne forme physique
 Autonome, débrouillard, esprit d'équipe
 Expérience dans l'industrie de la clôture (atout)
 Expérience dans l'industrie du paysagement (atout)
 Expérience à conduire un bobcat ou mini pelle (atout)

Chargé de projet interne / Estimateur commercial

Horaires : Temps plein, 35 h à 40 h/semaine (avril à décembre)
 Travail en présentiel, 5 jours/semaine (aucun week-end)
 Horaire flexible pour la conciliation travail-famille
 Hiver sur demande (à discuter)

Tâches : Répondre aux demandes des clients commercial/industriel
 Lecture et Analyse de plan et devis
 Monter les dossiers pour les estimations
 Gestion des commandes, inventaires et sous-traitants
 Travailler en équipe avec les autres départements

Exigences : Maîtrise des logiciels Adobe et Microsoft Office
 Autonome, débrouillard, avoir un esprit d'équipe
 Maîtrise du français (parlé et écrit)
 Expérience dans l'industrie de la clôture (atout)
 Expérience dans l'industrie du paysagement (atout)

Avantages : Assurances collectives, vacances, bel esprit d'équipe

Les personnes intéressées doivent remettre leur curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante: adminclotures@videotron.ca ou par fax au numéro suivant: 450 746-0528

Nous embauchons

CENTRE DE DISTRIBUTION VARENNES

MANUTENTIONNAIRE

Commerce en ligne

17 \$/h (21 \$/h le dimanche)

CARISTE

18 \$/h (22 \$/h le dimanche)

Jusqu'à **26,35 \$/h** + montant forfaitaire

40 h/semaine – heures suppl. disponibles

Avantages sociaux

Possibilité d'avancement

Postuler au **Costco.ca** : **Carrières**

05050

93030

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

La compagnie Falkbuilt Montréal-Québec-Ottawa, située à Boucherville, œuvre dans le domaine de la construction. Elle distribue des composantes de construction intérieure préfabriquées. La spécialité de Falkbuilt : offrir les composantes de construction les plus novatrices de l'industrie



dans un délai très raccourci pour répondre aux besoins des clients et entrepreneurs. Ses services vont de la construction préfabriquée, la saisie des données, le traitement des soumissions/commandes jusqu'aux installations et au service après-vente.

Sa mission est d'apporter la puissance de la construction numérique afin de bâtir des partitions plus rapidement pour aménager les espaces commerciaux, de bureaux, industriels ainsi que dans le milieu de la santé. L'esthétisme, le design et l'acoustique supérieure sont toujours au rendez-vous et à prix compétitif.

Pour l'associé principal, John Houde, qui a grandi à Boucherville avec toute sa famille dans les années 60 (au sein de la petite communauté anglophone de l'époque), c'est un peu un retour aux sources et un nouveau défi après avoir œuvré principalement dans le monde commercial et industriel.

Falkbuilt

Selon John, il y a de toute évidence un avenir pour la construction intérieure avec son concept



Des exemples des panneaux réalisés par l'entreprise de Boucherville.

qui n'est pas seulement meilleur pour les entreprises, mais meilleur pour la planète. Moins de manipulation, moins de matériaux, moins de déchets et meilleure gestion des travaux et de l'échéancier. L'entreprise travaille étroitement en partenariat avec les entrepreneurs généraux, les clients, les chargés de projets, les courtiers en location ainsi que les architectes et designers. La compagnie accompagne ses clients du début à la fin, que ce soit en termes de qualité, de solutions, de main-d'œuvre, de respect du calendrier, ou même des comparaisons de dépassements de coûts dans les projets de construction traditionnelle.

Également, le soutien technique de Falkbuilt s'implique pour inclure : production de soumissions budgétaires pour l'ensemble

du projet : murs solides, murs et portes de verre, menuiserie sur mesure, rendus et animation 3D, qui facilitent la compréhension. La salle de montre de l'entreprise Falkbuilt Factory-direct est située au 250, boulevard Industriel à Boucherville (sur rendez-vous seulement) alors que son siège social, ainsi que la production, est à Calgary. John Houde y est associé avec un autre expert dans le domaine, Douglas Stevens.

L'entreprise compte des clients locaux, par exemple « Dufault Électrique » à Boucherville, mais également le groupe international de constructeurs, Pomerleau, qui a fait appel à l'entreprise locale pour l'aider dans l'aménagement de certains projets. Tous les détails sur l'entreprise au www.falkbuilt.ca

Session d'information sur le mandat d'inaptitude

Informelle vous propose une session d'information juridique en droit de la famille, en visioconférence, intitulée Mandat et régimes de protection le mardi 22 février prochain, de 19h à 21h. Animée par une professionnelle, cette rencontre de 2 heures vous permettra de connaître les réponses à ces questions : pourquoi et comment rédi-

ger un mandat en cas d'inaptitude, quelles sont les conséquences légales en cas d'absence de mandat (curatelle), que faire si un proche vous nomme mandataire, etc. Une période de questions est prévue. Gratuit. Renseignements supplémentaires : www.informelle.osbl.ca. Inscription obligatoire une semaine avant la rencontre : 450 443-3442.

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

Avis de la tenue d'une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur un règlement d'emprunt

1. Lors de sa séance tenue le 20 janvier 2022, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le Règlement CA-2021-364 modifiant le Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt. Ce règlement vise à modifier le Règlement CA-2021-347 afin d'augmenter le montant de l'emprunt d'une somme de 3 950 000 \$, pour un emprunt total de 16 550 000 \$.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature. Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite. Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.

Cette procédure d'enregistrement se déroulera du 3 au 17 février 2022.

3. Cette demande peut être soumise en s'enregistrant sur la plateforme prévue à cette fin au lien suivant : <https://registre.longueuil.quebec> ou par courrier adressé à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec), J3Y 9G4, Canada.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 20 966. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville de Longueuil, le 18 février 2022.

6. Une copie de ce règlement peut être consultée sur <http://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec pendant la procédure d'enregistrement et aux heures normales de bureau.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil

7. Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, toute personne qui, le 20 janvier 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit une des deux conditions suivantes :

1° être une personne physique domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert et, depuis au moins six mois, au Québec;

2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert.

Une personne physique doit également, le 20 janvier 2022, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Toutefois, dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement. Les copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de l'agglomération de Longueuil, désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

9. La personne morale qui est habile à voter exerce son droit d'enregistrement par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le 20 janvier 2022 et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Longueuil, le 1 février 2022.
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville

05020



Municipalité de Verchères

Avis public

SOUMISSION N/D 2021-210 TRAVAUX DE STABILISATION DU TALUS DU RUISSEAU CODERRE

La Municipalité de Verchères demande des soumissions pour les travaux de stabilisation d'un talus du Ruisseau Coderre à Verchères.

Les soumissions devront être présentées sous enveloppes scellées portant l'inscription « Soumission Travaux de stabilisation » et reçues au bureau du directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Luc Forcier à la mairie de Verchères situé au 581, route Marie-Victorin, Verchères, J0L 2R0, jusqu'au 21 février 2022, avant 11h, heure locale, pour y être ouvertes le même jour, à compter de 11h01. Étant donné la pandémie, les soumissions seront reçues à la mairie ou par courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture avec le port du masque et en respectant les mesures de distanciation ou toutes nouvelles mesures exigées par le gouvernement.

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Municipalité de Verchères. Documents disponibles sur SEAO.

La Municipalité de Verchères ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaire(s).

Municipalité de Verchères
Luc Forcier, g.m.a.
Directeur général
25 janvier, 2022

05038



Appel d'offres

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'AQUEDUC ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE DÉCARIE ENTRE LES RUES SAVARIA ET PRINCIPALE PROJET R-1272

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions publiques pour la réalisation de travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc, l'ajout d'un trottoir et le remplacement de luminaires sur un tronçon de la rue Décarie compris entre les rues Savaria et Principale à Sainte-Julie.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du mardi 1^{er} février 2022 auprès du Système électronique d'appel d'offres selon les coûts et modalités indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca. Notez que cet appel d'offres est assujéti aux accords suivants : Accord de libre-échange canadien (ALEC), Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO). Toutes les questions relatives à cette demande de soumissions peuvent être soumise à M. Frédéric Rivard, ing., chef de section – génie civil du Service des infrastructures et gestion des actifs, uniquement par écrit à l'adresse : infrastructures@ville.sainte-julie.qc.ca.

Les soumissions scellées devront être adressées à l'attention de M^e Nathalie Deschesnes, greffière, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1 et devront être déposées entre huit heures (8h) et onze heures (11h) à la réception de l'hôtel de ville, le lundi 21 février 2022. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture, soit le 21 février 2022 à 11h01. Veuillez prendre note que le passeport vaccinal sera requis pour les personnes souhaitant assister à l'ouverture des soumissions.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se dégage de toute responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 1^{er} février 2022.

La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

C'est déjà le temps de s'inscrire au Triathlon-Duathlon de Boucherville

La Ville de Boucherville annonce la tenue de la 6^e édition du Triathlon-Duathlon de Boucherville qui aura lieu le 2 octobre prochain.

La formule de cette année a été bonifiée et propose dix-neuf catégories d'épreuves, toutes prévues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. La période d'inscription s'ouvre dès le 1^{er} février en ligne au boucherville.ca/triathlon.

Appel aux entreprises

Le Triathlon-Duathlon de Boucherville présente une catégorie « Défi entreprise » pour les disciplines du triathlon et du duathlon. Les entreprises sont donc invitées à mobiliser leurs employés afin de former des équipes corporatives.

Un incontournable pour les athlètes et pour la relève

L'événement inclut des épreuves initiation, sprint et olympique pour les disciplines triathlon et duathlon, ainsi que plusieurs épreuves pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans. Le nombre de catégories pouvant être réalisées en équipe a également été rehaussé. L'événement accueillera la Coupe Québec Spark en duathlon olympique ainsi que la série collégiale/universitaire en triathlon.

Cet événement sportif caritatif s'adresse à tous! Que vous soyez débutant, intermédiaire ou expert, vous trouverez parmi l'une des catégories offertes celle qui vous convien-

dra. En vous inscrivant avant le 30 avril, vous profitez d'un tarif avantageux.

« La promotion des saines habitudes de vie est au cœur des préoccupations de la Ville. En ces temps de pandémie, l'activité physique est plus importante que jamais. C'est avec un plaisir renouvelé que la municipalité invite jeunes et adultes, débutants ou experts, à participer en grand nombre à la 6^e édition du Triathlon-Duathlon de Boucherville dont la programmation a été bonifiée. De plus, avec les nombreuses interruptions sportives qui ont eu lieu auprès de la clientèle jeunesse au cours des deux dernières années, la programmation de l'événement lui consacre un important volet encore cette année. Les jeunes sont invités à venir bouger et à se dépasser en compagnie de leur famille et de leurs amis.

Malgré les contraintes imposées par la pandémie, il est primordial pour la municipalité de maintenir un contexte favorable à ce que la population puisse pratiquer des activités physiques et sportives en toute sécurité, et ce, afin de demeurer en forme et en santé à tout âge », mentionne le maire de Boucherville, Jean Martel.

Un événement important pour la communauté

Cet événement sert de levier financier pour trois organismes de Boucherville qui accomplissent un travail fort important au sein de la



communauté: le Centre de Répit-Dépannage aux Quatre Poches, la Fondation Source Bleue et la Fondation Jeanne-Crevier. Ce sont près de 210 000 \$, répartis en parts égales, qui ont été remis au fil des ans à ces organismes.

Grâce aux dons reçus, ces derniers pourront continuer d'investir concrètement dans des projets qui ont un impact direct sur la qualité des services rendus à leur clientèle.

Renseignements

Inscription dès le 1^{er} février: boucherville.ca/triathlon
triathlon@boucherville.ca

(Source: Ville de Boucherville)

Avis de décès

Lucille
Dion-
Lavoie
1938-2021



À Boucherville, le 18 janvier 2022, à l'âge de 83 ans, notre petite maman d'amour nous a quittés subitement et paisiblement à son domicile. Outre son époux adoré depuis plus de 62 ans, monsieur Marcel Lavoie, elle laisse dans le deuil ses fils Michel (Dominique Lussier), Yves (Nathalie Ferland) et Serge (Stéphanie Bacon), ses petits-enfants Mélanie, Alexandre, Maude, Maude-Frédérique, Emmanuelle, Félix-Arthur et ses arrière-petits-enfants Charlie et Léo-Paul, les membres des familles Dion et Lavoie ainsi que de nombreux amis.

La famille recevra vos condoléances le samedi 12 février de 13h à 17h au: Complexe Funéraire Pierre Tétrault inc.

549, rue Samuel-De Champlain

À l'est de Montarville

Sortie 19 de la Route 132 est
Boucherville (Québec) J4B 6B6
cfpierreterault@videotron.ca

Tél.: (450) 655-6036 Téléc.: (450) 655-0941

Une liturgie de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le même jour à 17h en la chapelle du Complexe funéraire Pierre Tétrault. Vous pouvez suivre en direct et en différé la célébration sur:

<https://monvirtuel.productionsmegamix.com/downloads/?token=7566055340>

L'accueil se fait dans le respect des règles de la distanciation en raison de la COVID-19, 50 personnes maximum, le port du masque est obligatoire.

Avis public

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-363
RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 24 janvier 2022, le projet de règlement numéro 2022-363 « *Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boucherville et remplaçant le règlement 2018-279* ».

QUE le conseil municipal adoptera, à sa séance ordinaire du 14 février 2022, en conformité avec la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le règlement 2022-363 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil de la Ville de Boucherville. La séance du conseil se tiendra à 20 h, le 14 février 2022 en vidéoconférence ou à l'hôtel de ville le tout à être déterminé en fonction de l'évolution de la covid 19.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement au lien suivant boucherville.ca/avispublics (Règlement 2022-363).

RÉSUMÉ

Le projet de règlement prévoit que le code d'éthique et de déontologie est applicable à tout membre du conseil de la Ville de Boucherville.

Il a pour but d'accorder la priorité aux valeurs de la municipalité en matière d'éthique, d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs, de prévenir les conflits éthiques, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Les principales valeurs en matière d'éthique énoncées dans le projet de règlement sont:

1. L'intégrité;
2. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
3. Le respect et la civilité envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyennes et les citoyens;
4. La loyauté envers la municipalité et le devoir de réserve;
5. La recherche de l'équité;
6. L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil.

Les règles de conduite énoncées dans ce projet de règlement ont pour objectifs de prévenir toute situation où l'intérêt personnel de l' élu peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions, toute situation qui irait à l'encontre de toute disposition d'une loi ou d'un règlement du gouvernement ou d'un règlement du conseil municipal ou d'une directive s'appliquant à un élu ainsi que le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Ce projet de règlement prévoit qu'un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie peut entraîner l'imposition de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement.

FAIT À BOUCHERVILLE,
Ce 25^e jour de janvier 2022
Marie-Pier Lamarche, greffière

**EMPLOYEURS
à la recherche
de personnel**

**AFFICHEZ
vos postes
disponibles**

**dans notre
SECTION
« NOUS RECRUTONS »**

La **Relève**

**CONTACTEZ-NOUS
au 450 641-4844**

05046

PNEU SELECT

**Pneus
VARENNES**

1625, Marie-Victorin, Varennes
450 652-7999

LA PLACE DU PNEU À VARENNES ET BEAUCOUP PLUS:

**Pour prendre
la route en toute
sécurité
une vérification
s'impose**

- Amortisseurs
- Freins
- Silencieux
- Alignement
- Mise au point
- Vidange d'huile
- Mécanique générale

25 ans déjà!

05046

Retour sur l'immobilier 2021 Varenes

COURTIER IMMOBILIER
STEVE LAROCHE
RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL

En 2021, les prix de l'immobilier ont bondi de 17,9% dans l'ensemble du Québec. Pour la région métropolitaine de Montréal, la hausse fut de 21,30%. Du côté de Varennes, le prix médian des maisons unifamiliales est passé de 395 k\$ en 2020 à 490 k\$ en 2021, soit une augmentation de 24%, devançant légèrement la tendance du marché de la Montérégie, qui a connu une augmentation de 23%. Entre 2019 et 2021, le prix médian est passé de 340 k\$ à 490 k\$, soit une augmentation de 44% en deux ans. Parmi les types d'habitation ayant connu la plus importante hausse à Varennes, c'est le prix des plain-pied et des jumelés qui s'est démarqué avec une hausse de 27% en 2021. Avec ces hausses majeures, les ventes de maisons unifamiliales sous la barre des 300 k\$ se font rares à Varennes, alors que Centris n'a enregistré que deux propriétés vendues



Pour vos projets en immobiliers

C : 514.298.5115

B : 450.449.4411



sous ce montant, la moins chère étant 257 k\$. À l'opposé, la transaction résidentielle la plus élevée sur Centris aura été de 1,630 M\$.

107%

Pour la première fois à Varennes, pour l'ensemble des ventes de maisons unifamiliales, le ratio prix de vente versus le prix demandé a été supérieur à 100% sur Centris, soit 107%. Un écart marquant, considérant que pour l'année 2020, ce ratio

était de 99%. Cela étant dit, lors de la vente d'une propriété, pour obtenir un prix supérieur au prix affiché, il y a plusieurs éléments à prendre en considération qui feront toute la différence lors de votre transaction et sur le montant final obtenu. À commencer par un prix affiché juste et une bonne stratégie de mise en marché.

Steve Laroche

Courtier Immobilier Steve Laroche Inc.

VARENNES EN CHIFFRES			
Types d'habitation	Prix médian 2019	Prix médian 2020	Prix médian 2021
Maison de plain-pied	325 000 \$	360 000 \$	460 000 \$
Maison à étages	391 000 \$	451 500 \$	525 500 \$
Maison à paliers multiples	347 500 \$	428 000 \$	499 000 \$
Maison jumelée	283 250 \$	338 500 \$	430 000 \$
Condo - Appartement	176 500 \$	191 000 \$	250 000 \$

Source: Statistiques Centris et Radar Immobilier JLR

130, de Mortagne, bur. 200, Boucherville, QC J4B 5M7

La crosse: un sport rapide et excitant arrive à Varennes



Une nouvelle offre sportive sera disponible pour les jeunes de Varennes et les environs cet été. Ce sport, que plusieurs joueurs de la Ligue nationale de hockey ont pratiqué dans leur jeunesse, est la crosse. Rapide, robuste et excitant, c'est un excellent choix pour un jeune qui veut diversifier sa pratique sportive tout en développant des qualités athlétiques et de nouvelles habiletés qu'il pourra réinvestir dans son sport hivernal. Même s'il s'avère

un complément de choix pour l'entraînement et le développement d'un jeune hockeyeur, tout jeune intéressé par la pratique d'un nouveau sport est invité à se joindre aux activités estivales de l'Association de crosse des Bisons de Varennes. Aucune expérience n'est requise pour la pratique de la crosse. Les activités seront supervisées par une équipe d'entraîneurs expérimentés qui ont, pour la plupart, pratiqué ce sport sur la scène nationale ou

internationale en crosse, en enclos, crosse au champ ou intercrosse. C'est la version en enclos qui sera offerte cet été, cette version se joue sur une surface entourée de bandes comme au hockey. Des pratiques et des parties sont au menu, à raison d'au moins deux événements par semaine. Quelques parties auront lieu le weekend, une ou deux fois dans l'été. La saison se déroule du début mai à la mi-juillet. Les intéressés pourront venir

essayer ce sport tous les vendredis soir de février, de 19h à 21h, au gymnase du Collège Saint-Paul. L'équipement requis pour avoir accès à l'initiation est le suivant: un casque avec grille, des gants de hockey, des coudes et des épaulettes. (espadrilles, short et chandail de hockey) et le coût est de 20 \$ pour les quatre séances, payable sur place. Les bâtons seront fournis par l'association.

(Source: Association de crosse des Bisons de Varennes)

RE/MAX SIGNATURE PV
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Signature Inc.

450 449-4411
Sans frais : 1 800 732.8103
Fax: 450.449.9145
pierre.verdon@remax-quebec.com

Pierre Verdon
Courtier immobilier agréé

RE/MAX PRIVILÈGE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec

Cell. 514 730.4555
Bur. 450 651.4000
y.daigle@remax-quebec.com

Yves P Daigle
Courtier immobilier résidentiel

THIBEAULT DULUDE
COURTIERS IMMOBILIERS

Jacques-Olivier Thibeault
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514.377.4613

Proprio DITSCÉ
PLACE D'AFFAIRES
100, boul. de Montarville, bur. 100,
Boucherville

JACQUELINE BOUBANE
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

FRANCE MAYER
courtiers immobiliers

C. 514 235.7022
B. 450 449.4411
jacqueline.boubane@remax-quebec.com
francemayer.com



**Suggestion
de lecture**
par Pierre Chagnon

Tout est ori
Par Paul Serge Forest

Madame, monsieur, je vous en parle parce que c'est un drôle de roman que certains aimeront sans doute beaucoup, et d'autres un peu moins. On connaît beaucoup de situations dans notre vie où c'est tout l'un ou tout l'autre, et tout le monde a raison.

Alors, je suis certain que beaucoup d'entre vous dévoront ce livre de 450 pages.

En vérité, je n'ai pas trop compris ce roman et encore moins la fin. Peut-être que ce ne sera pas votre cas. J'ai entendu parler de cette œuvre dans une émission à la radio de Radio-Canada et j'ai tout de suite retenu le titre et l'auteur. Paul Serge Forest est un médecin et c'est son premier livre. Mais il y a plus, il a remporté le prix Robert-Cliche du premier roman 2021.

Probablement que si vous avez grandi sur la Côte-Nord ou en Gaspésie, vous allez reconnaître beaucoup de points communs avec votre existence. Essentiellement, voici ce qu'on dit en quatrième de couverture :

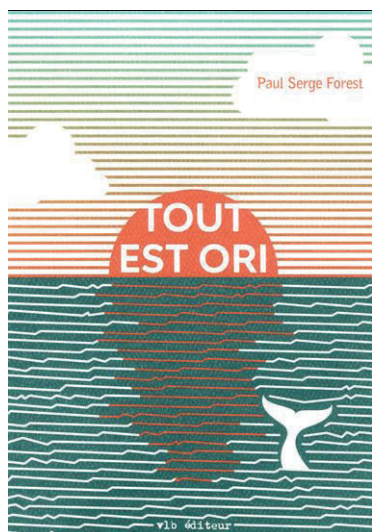
« Grâce à leur énorme usine, les Lelarge contrôlent le marché des fruits de mer sur la Côte-Nord quand survient, sur la plage de Baie-Trinité, un visiteur à l'élégance suspecte, lié à un mystérieux conglomérat japonais. Pour Frédéric Goyette, fonctionnaire dépressif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, amateur d'aquavit et de jazz inécoutable, c'est le début de l'enquête. Quant à Laurie Lelarge, cadette rebelle de sa famille, l'homme en vient vite à exercer sur elle un attrait confus, mais irrésistible. Elle ignore encore que Mori Ishikawa est l'auteur d'une invention qui est promise à changer le cours de l'histoire. »

L'auteur a une excellente plume. Son récit est drôle, sérieux, scientifique et parfois un peu trop scatologique, mais après tout, c'est un roman, mais je suis quand même persuadé qu'une bonne partie de celui-ci n'est pas de la fiction. Donc, une autre partie doit être la réalité. Le problème, c'est qu'on ne sait pas ce qui est la fiction ou ce qui est la réalité.

Mais les bourgots, les bigorneaux, les homards, les crabes et les crevettes, c'est vrai.

Bien entendu, nous allons en apprendre beaucoup sur ces bibittes.

La fin est absolument imprévisible et c'est probablement cela qui m'a dérouté.



Les Dynamix de Varennes parmi l'élite!

Les prochaines saisons de compétition en gymnastique et trampoline promettent d'être époustouflantes pour l'École les Dynamix de Varennes. L'École, partenaire des villes de Varennes, Sainte-Julie et Saint-Amable, en plus de demeurer un lieu de pratique familial de l'initiation à la gymnastique jusqu'à la compétition, est également un centre d'entraînement de haut niveau en gymnastique artistique masculine et en sports de trampoline. En effet, pas moins de cinq de ses membres ont été nommés au sein de l'équipe nationale en 2022 par Gymnastique Canada.

En gymnastique artistique masculine, deux athlètes ont percé les rangs de l'équipe nationale. Victor Canuel, 15 ans, a été nommé au sein de l'équipe nationale junior, en fonction de ses résultats au cours de la saison 2021. Victor a notamment brillé aux derniers Championnats canadiens, tenus en format virtuel en novembre dernier. Il a conclu l'événement avec le titre de champion au concours multiple dans la catégorie Junior 14-15 ans, en plus de récolter l'argent à la table de saut et le bronze aux anneaux. Son partenaire d'entraînement, Nathan Yvars, 19 ans, avait quant à lui terminé deuxième au concours multiple, en plus de rafler l'or au sol et le bronze à la barre fixe. Ces brillants résultats auront permis à Nathan de se tailler une place sur l'équipe nationale senior. Les deux gymnastes ont d'abord été entraînés depuis leurs débuts par Yohann Roualdes, devenu entraîneur-chef de l'École, avant de poursuivre leur cheminement aujourd'hui sous la gouverne d'Anthony Ehret, recruté par l'École en 2019, notamment dans l'optique d'aider le secteur masculin à passer à un niveau supérieur. Au sujet des performances des athlètes, M. Ehret commente : « C'est une immense fierté pour moi, et pour eux. C'est la récompense d'un très long chemin de travail, c'est entièrement mérité! Yohann a fait un excellent travail de formation avec ses deux athlètes. Ce sont des fondations sur lesquelles je peux à présent m'appuyer pour bâtir et les accompagner encore plus haut, grâce à mon expérience internationale. Ils sont aujourd'hui des exemples pour tous nos jeunes, qui travailleront fort pour essayer de suivre le même chemin. »

Parallèlement, en sports de trampoline, trois athlètes ont réussi cette année à hisser les rangs de l'équipe nationale. Étienne Cloutier, 16 ans, champion de la compétition Élite Canada 2021 et des Championnats canadiens 2021, et ce, tant en trampoline individuel qu'en double mini-trampoline, a obtenu sa place sur l'équipe nationale junior. Laurence Roux, 23 ans, a quant à elle mainte-

nu son statut de membre de l'équipe nationale en double mini-trampoline, elle qui a participé notamment aux Championnats du monde 2018 et 2019 dans cette discipline. Finalement, Rémi Aubin, 20 ans, avait pour sa part déjà intégré l'équipe nationale senior en 2021. Fort de son titre de champion canadien en 2021, en plus de ses performances aux Championnats du monde 2021 en Azerbaïdjan (27^e sur 78, soit le meilleur rang canadien) et aux Jeux panaméricains juniors en Colombie (8^e), il a pu maintenir sa place au sein de l'équipe. Rémi et Laurence étaient auparavant athlètes du club Acrosport Barani, entraînés par François Leblanc et Julie Dionne. Aujourd'hui, les trois athlètes évoluent sous la direction d'Antoine Vallières, responsable du secteur des sports de trampoline à l'École les Dynamix. Il commente : « Ce sont trois athlètes passionnés et engagés dans leur sport. D'avoir plusieurs athlètes qui évoluent à un haut niveau crée une profondeur intéressante dans l'environnement d'entraînement et c'est une inspiration pour tous les athlètes de travailler plus fort. Leurs succès sont le fruit d'un travail soutenu! »

Les entraîneurs du club sont particulièrement fiers du fait que les athlètes aient réussi à tirer leur épingle du jeu au cours des dernières saisons marquées par la COVID, tant pour le cadre d'entraînement que pour les occasions de compétition. « En gymnastique artistique masculine, aucun de nos athlètes n'a eu accès à une compétition en présentiel à l'extérieur du Québec depuis 2020. En trampoline, seulement Rémi a pu prendre part à des événements internationaux. Plusieurs athlètes n'ont pas compétitionné en personne depuis l'hiver 2020. Entre les arrêts prolongés d'entraînement, les



Victor Canuel de Saint-Mathieu-de-Beloil, et Nathan Yvars, de Sainte-Julie, respectivement membres de l'équipe nationale junior et senior en gymnastique artistique masculine.

compétitions annulées, les semaines en cours privés forcés et les mesures sanitaires en gymnase, la COVID est une longue traversée du désert pour tous. Chapeau à ces athlètes d'avoir élevé leur jeu d'un cran pendant cette période! », d'expliquer Antoine Vallières.

Tous ces athlètes seront en action au cours de la saison 2022 qui devrait, souhaitons-leur, marquer le retour aux occasions plus régulières de compétitions en présentiel. De beaux succès à venir! Bonne chance à tous!

(Source : École les Dynamix de Varennes)

Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

La référence d'une transaction en toute confiance!

Varennes

2474, René-Gauthier

Boucherville

543, François V. Malhiot, apt. 2

Varennes

261, Boul. de la Marine

Verchères

56, rue Fontaine

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIERE

PIERRE PHILIBERT
COURTIER IMMOBILIER AGREE

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIERE

B. 450 449.4411 • F. 450 449.9145
130, boul. de Mortagne, bur. 200
Boucherville, Québec J4B 5M7

C. 514 710.0065
immobilierjoseehamel@gmail.com
www.joseehamel.com

05015

**Vivez
votre
retraite
Soleil**



Les Résidences Soleil



Appartements
1^{1/2} à 4^{1/2} abordables



Fini la solitude,
venez revivre

- Forfaits repas ou à la carte
- Réceptionniste 24/24
- Sécurité 24/24
- Personnel de soins 24/24
- Entretien ménager
- Service de literie
- Soins et services à la carte sur tous les étages
- Meilleur rapport qualité/prix de l'industrie

- Piscine intérieure, spa, sauna aquaforme
- Activités libres et organisées
- Bingo, cartes, casse-têtes, billard, pétanques, poches, palets, quilles
- Artisanat, peinture, tricot
- Danse, piano, chorale, cinéma
- Jardinage, sorties organisées
- Bibliothèque, fêtes, animations, salon internet, cours, conférences
- Comité de résidents et plus!

**CANADA LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**

Membre platine

Lauréat
pour la **18^e**
année consécutive



* Consultez les détails et conditions sur notre site Web. Excluant les services

Bénéficiez de l'engagement de la famille

**Votre augmentation de loyer* annuelle
est garantie pour les 5 prochaines années,
au taux exceptionnel de**

1%

Assurance satisfaction Soleil
Si vous n'êtes pas satisfait durant votre
mois, on résilie votre bail sans frais

**PRENDRE SOIN DES AUTRES,
C'EST DE FAMILLE CHEZ NOUS.**



LES RÉSIDENCES



Famille Savoie

Une
entreprise
familiale
d'ici

Visites 7 jours : 1 800 363-0663 • www.residencessoleil.ca

Boucherville • Brossard • Sainte-Julie • Mont St-Hilaire • Sorel • Granby • Sherbrooke • Musée (Sherbrooke) • Laval
Plaza (centre-ville Montréal) • St-Léonard • St-Laurent • Dollard-des-Ormeaux • Pointe-aux-Trembles • Repentigny (en construction)